Pas de coup de pouce pour le Smic

23/06/2009 à 10h00

La baisse des prix annoncée par l'Insee va entraîner une revalorisation annuelle a minima de +1,3% au 1er juillet représentant 1.337 euros bruts par mois pour un plein temps (soit 8,71 euros bruts par heure à 8,82 euros).

Alors que les syndicats réclament un coup de pouce au salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) et la revalorisation des minima sociaux, des pensions et des retraites, le gouvernement a été récemment conforté dans son choix par un groupe d'experts de cinq économistes jugeant que "les hausses du Smic ont été particulièrement soutenues depuis une quinzaine d'années", avec "des conséquences incontestablement défavorables".

"Dans un contexte de crise économique et financière, il y a lieu de s'inquiéter. Des mesures exceptionnelles ont été prises pour les banques et non pour les salariés, il y a de quoi s'en étonner. Le président de la République a dit qu'il était le président du pouvoir d'achat, nous attendons qu'il le prouve vraiment", a réagi Marie-Alice Medeuf-Andrieu, de FO. (Source: Challenges)